

PLAN DÉPARTEMENTAL POUR LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES DE SAONE-ET-LOIRE



DIAGNOSTICS MILIEUX ET PISCICOLES

Contexte piscicole du bassin de la Somme



TABLE DES MATIERES

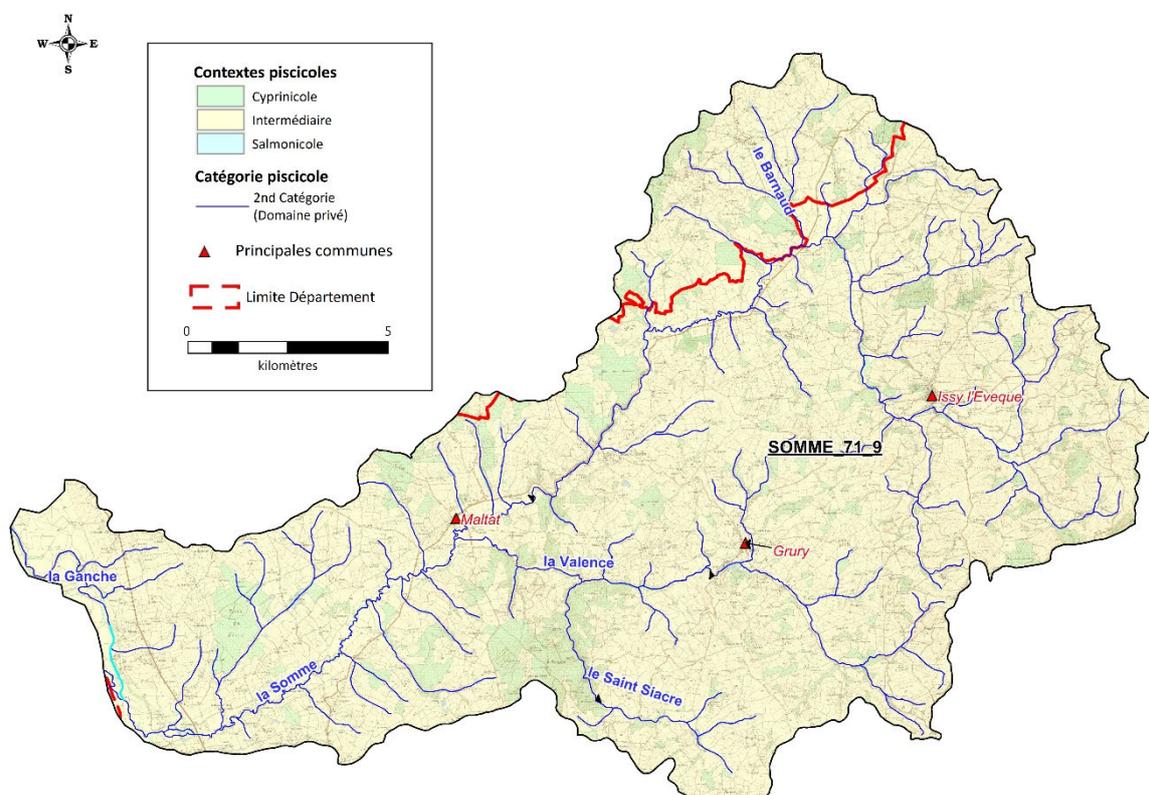
1.	PRESENTATION DU CONTEXTE	1
2.	DIAGNOSTIC MILIEUX	1
a.	QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE	1
b.	REGIME THERMIQUE	3
c.	MORPHOLOGIE	4
d.	CONTINUITE.....	5
3.	PEUPEMENTS PISCICOLES ET ASTACICOLES	6
a.	STATIONS DE SUIVI PISCICOLE :	6
b.	LES PEUPEMENTS PISCICOLES DU BASSIN DE LA SOMME :	6
c.	PEUPEMENTS ASTACICOLES.....	8
4.	DIAGNOSTICS PISCICOLES ET FACTEURS LIMITANTS.....	9
a.	DIAGNOSTICS PISCICOLES.....	9
b.	SYNTHESE ET FACTEURS LIMITANTS	12
	BIBLIOGRAPHIE	13
	ANNEXES	14

LE BASSIN DE LA SOMME

1. PRESENTATION DU CONTEXTE

La Somme prend sa source sur la commune d'Issy-l'Évêque au niveau de l'étang de la Montagne à 355 mètres d'altitude. Cette rivière de 46 kilomètres s'écoule totalement en Saône-et-Loire, même si une partie de son bassin versant est situé dans la Nièvre. Elle se jette dans la Loire à la limite des communes de Vitry-sur-Loire et de Lesme. Son principal affluent est la Valence.

La Somme et ses affluents sont situés dans une zone agricole dédiée principalement à l'élevage bovin. Les forêts occupent des surfaces plus réduites sur les parties les plus hautes du bassin versant. L'urbanisation est très faible, la plus grande commune étant Issy-l'Évêque (758 habitants). Les cours d'eau sont en général marqués par l'implantation de nombreux étangs situés dans leur lit mineur ou leur bassin.



Carte 1 : Contexte piscicole de la Somme

Un seul contexte de type « Intermédiaire » a été retenu (**SOMME 71.9**). L'ensemble des cours d'eau du contexte est classé en 2^{ème} catégorie piscicole et appartient au domaine privé.

2. DIAGNOSTIC MILIEUX

a. QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE

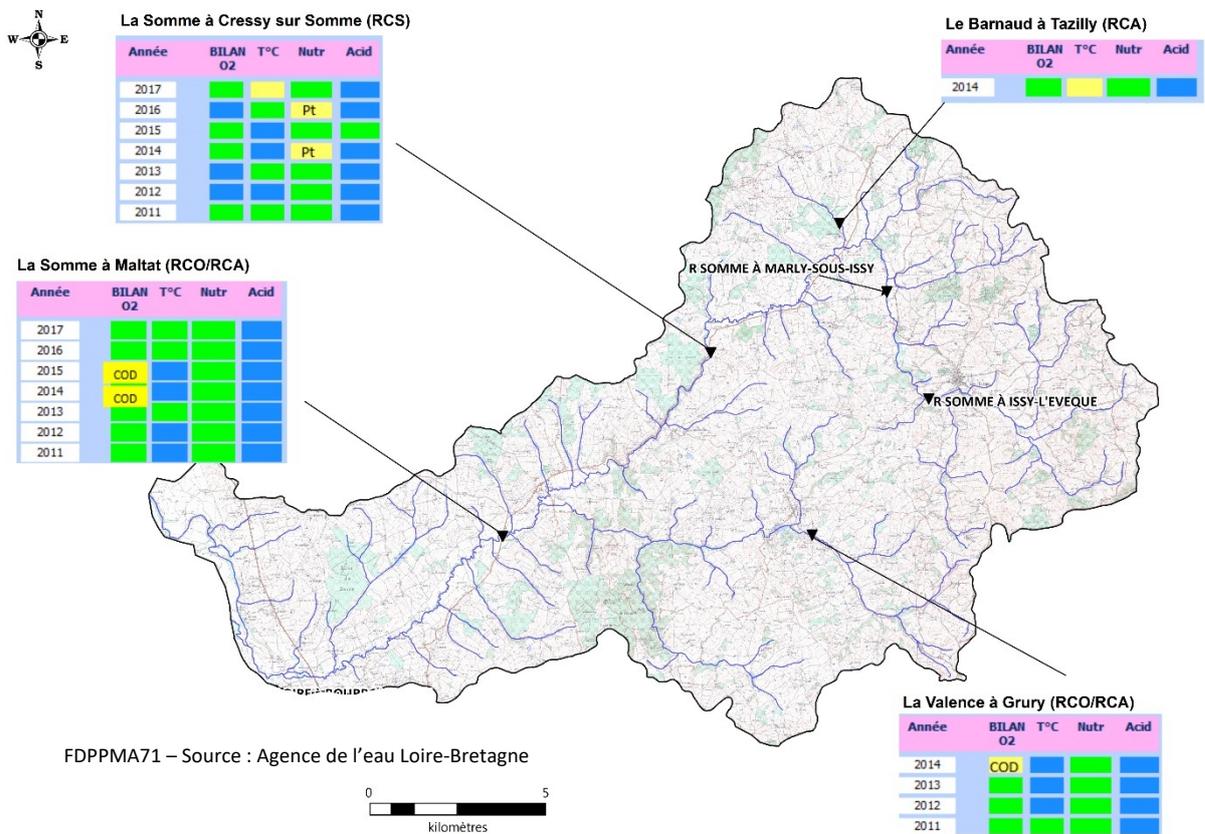
• Stations de suivi

Six stations de suivis du Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS), du Réseau de Contrôle Opérationnel (RCO) et/ou du Réseau Complémentaire Agence (RCA) sont présentes sur le bassin de la Somme. Seules 4 d'entre elles font l'objet de suivis physico-chimiques.

Tableau 1 : Stations de suivis physico-chimiques et/ou biologiques du bassin de la Somme (Source : Agence de l'Eau Loire-Bretagne)

STATION	LIBELLE	X	Y	Type	Années de suivis
4023130	SOMME a CRESSY-SUR-SOMME	767395,1	6624310	RCS	2008-2017
4023135	VALENCE OU RAU DE MONTPERROUX à GRURY	770226,1	6619098	RCO/RCA	2010-2014
4023140	SOMME a MALTAT	761455,138	6619129,44	RCO/RCA	2008-2017
4416008	LE BARNAUD A TAZILLY	771074,8	6627960	RCA	2014
4416005	R SOMME À ISSY-L'EVEQUE	773560	6622944	RCA	2009
4416006	R SOMME A MARLY-SOUS-ISSY	772398,8	6626000	RCO/RCA	2011 et 2017

• **Diagnostic**



Carte 2 : Qualité physico-chimique depuis 2011 sur les stations du bassin de la Somme - (Légende : Bilan O2 : Bilan Oxygène, T°C : Température, Nutr : Nutriments, Acid : Acidification).

Les analyses physico-chimiques réalisées sur le contexte Somme mettent en avant un enrichissement des eaux en matières organiques et en matières en suspension. La concentration en phosphore total apparaît ponctuellement élevée sur les stations de la Somme.

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'impacter la qualité de l'eau sur ce bassin : les plans d'eau, le piétinement bovin et l'élevage en général ainsi que des rejets domestiques (commune de Grury et Issy-l'Évêque notamment).

Sur **la Somme à Cressy sur-Somme** (station amont), la concentration en phosphore total apparaît régulièrement limitante et traduit une qualité « moyenne » en 2014 et 2016. En 2017, la température traduit également une qualité moyenne.

L'altération Particules En Suspension (PAES) du SEQ-Eau est jugée médiocre à mauvaise certaines années notamment en 2016 et 2017.

Plus en aval, sur **la station de Maltat**, la concentration en nutriments est de bonne qualité, des pics de phosphore total sont cependant ponctuellement observés (0.18-0.19 mg/L). Le bilan Oxygène était de qualité moyenne en 2014 et 2015 et redevient bon en 2016. La Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours (DBO5) est élevée en 2016 (la qualité est cependant jugée bonne). Les altérations du SEQ'Eau Matières Organiques et Oxydables (MOOX) et PAES sont jugées respectivement bonnes à moyennes et bonnes à mauvaises selon les années.

Les IBG-DCE réalisés sur la station traduisent un peuplement de très bonne qualité en lien notamment avec une morphologie préservée.

Sur **la Valence à Grury**, l'altération MOOX est de qualité bonne à moyenne et les PAES sont de qualité médiocre à mauvaise. La qualité physico-chimique est néanmoins jugée bonne à très bonne chaque année. Seule la concentration en Carbone Organique Dissous (COD) est moyenne en 2014. Aucune mesure n'a été réalisée après 2014. Le piétinement bovin sur cette station peut être une source de dégradation de la qualité de l'eau.

En 2014, le ruisseau de Barnaud présentait une qualité bonne à très bonne. Seules la température et la concentration en COD sont de qualité moyenne (ou à la limite).

b. REGIME THERMIQUE

Un suivi thermique a été mis en place sur la station RCS de la Somme à Cressy-sur-Somme (Source : naiades.eaufrance.fr). Les mesures exposées dans le graphique ci-dessous (Figure 1) ont été relevées entre le 18/06/2014 et le 10/06/2015.

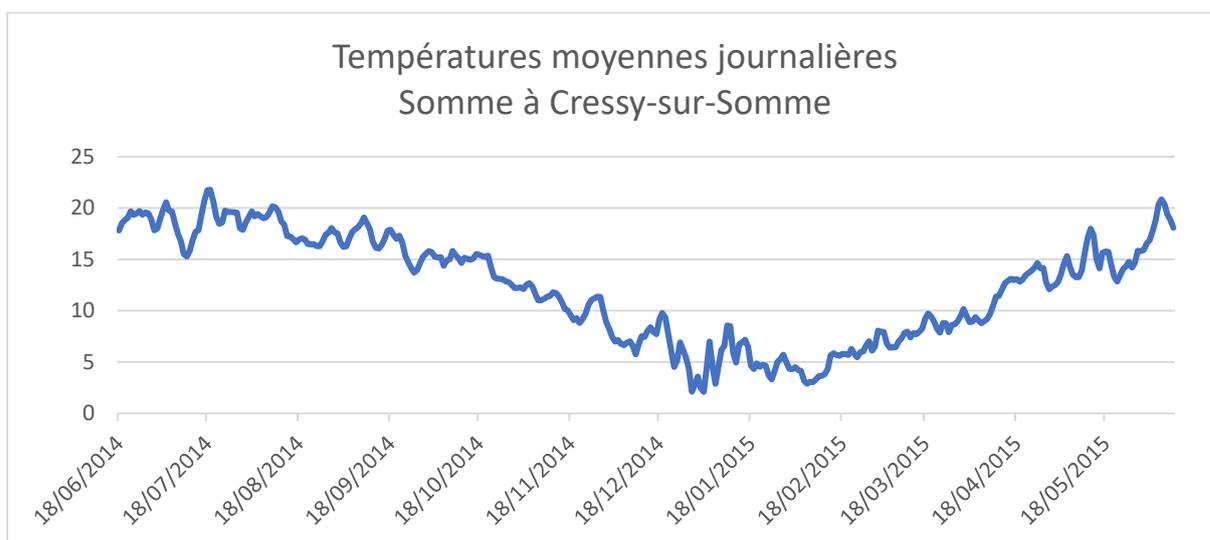


Figure 1 : Températures moyennes journalières sur la Somme à Cressy-sur-Somme entre juin 2014 et juin 2015

Tableau 2 : Principales variables descriptives du régime thermique de la Somme à Cressy-sur-Somme entre juin 2014 et juin 2015.

Variables Générales								
Ti min	Ti max	Ajmax Ti	D Ajmax Ti	Tmj min	Tmj max	Tm30j max	Dd Tm30j max	Df Tm30j max
1,5	22,9	4,3	19/06/2014	2,1	21,8	19,41	15/07/2014	13/08/2014

La température moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds (Tm30jmax) égale à 19,4°C apparaît limitante en 2014 pour la truite fario. En effet, au-delà de 18°C, le métabolisme des juvéniles de truite est perturbé.

Les températures instantanées dépassent l'optimum thermique de l'espèce (19°C), 11 % du temps sur la période d'étude mais ne dépassent jamais le seuil considéré comme létal de 25°C (max : 22,9). La température de l'eau sur cette station semble plus adaptée au preferendum thermique des cyprinidés rhéophiles repères (car toujours inférieure à 24°C). D'autre part, les amplitudes thermiques journalières sont faibles (max = 4,3°C).

Ces résultats sont cependant à analyser avec précaution. En effet, la station étudiée est située dans un secteur assez préservé, très boisé et donc peu représentatif du reste du cours d'eau. De plus, la température de l'air de l'été 2014 ont été relativement fraîches comparé à d'autres années.

Le nombre important de plans d'eau et l'absence de végétation sur les têtes de bassins impactent probablement de manière plus importante le régime thermique sur d'autres secteurs.

La température est un facteur important déterminant la répartition des peuplements piscicoles et des organismes aquatiques en général. Ce paramètre influe d'une part sur la concentration en oxygène mais est aussi un facteur de contrôle du cycle de vie des espèces (reproduction, croissance, développement de maladie...). Dans un contexte de réchauffement climatique et en vue de mieux comprendre la répartition des espèces et les facteurs influençant le régime thermique, il serait intéressant d'acquérir des données sur ce bassin.

c. MORPHOLOGIE

Le bilan de l'état morphologique des cours d'eau du bassin de la Somme est réalisé grâce aux données du SDVP71 de 2009 (FDPPMA71, 2009).

Le bassin de la Somme est une zone d'élevage bovin. La plupart des perturbations affectant l'habitat de la Somme sont donc liées à cette activité. On peut citer d'abord le piétinement par les bovins, qui dégrade et déstructure les berges et le lit de la rivière, favorisant ainsi les phénomènes d'érosion et limitant les habitats disponibles. L'impact du piétinement est particulièrement visible à l'amont de Maltat et au niveau des sources. Les affluents sont également touchés.

De même, la suppression des arbres est une pratique trop courante en bord de ce cours d'eau : la ripisylve est très altérée voir absente sur certains secteurs de la source au lieu-dit « Buzon » à Cressy-sur-Somme, sur la Valence en amont de Grury ou le Saint-Siacre amont. Elle est souvent discontinuée ailleurs. La Somme reste relativement préservée sur sa partie aval.

Enfin, l'assèchement des prairies humides, à l'aide de rigoleuses, est aussi une pratique très courante dans ce bassin, qui a des conséquences importantes sur les débits d'étiage de la Somme.

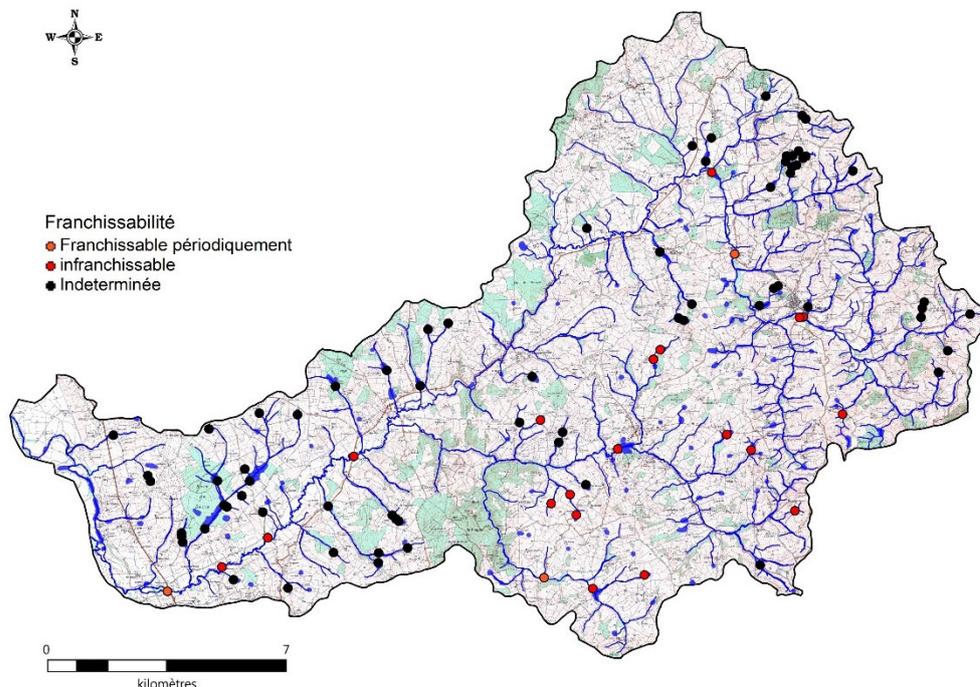
Une autre perturbation majeure sur ce cours d'eau est la présence de nombreux étangs implantés dans le bassin. Pas moins de 190 plans d'eau de plus de 1000 m² sont recensés dans ce bassin.

Deux plans d'eau sont même situés dans le lit mineur de la Somme : l'étang de la Montagne (0,5 ha – Issy l'Evêque) et le plan d'eau de la Forge (1,5 ha, Marly-sous-Issy). Les impacts de ces étangs sont nombreux : réchauffement de l'eau en aval, diminution des débits en période estivale, cloisonnement du milieu, ...

Contrairement à d'autres cours d'eau de ce gabarit, le lit mineur de la Somme a subi peu d'aménagement (rectification, recalibrage, ...) et les seuils sont assez peu nombreux (excepté dans la partie aval).

d. CONTINUITÉ

Les obstacles à la continuité ainsi que leur franchissabilité ont été déterminés grâce aux données acquises dans le cadre du SDVP de 2009. Le Référentiel des Obstacles à l'Écoulement (ROE) a été utilisé pour compléter les données (Carte 3).



Carte 3: Obstacles à la continuité piscicole sur le bassin de la Somme

92 obstacles potentiels sont recensés sur le bassin de la Somme. Une majorité d'entre eux correspond à des étangs implantés directement sur les cours d'eau ou leurs sources.

Quatre ouvrages infranchissables sont présents sur le cours principal de la Somme. Il s'agit de seuils d'anciens moulins sur la Somme aval et de l'étang de la Forge à Marly-sous-Issy.

L'étang de Grury est le seul obstacle recensé sur la Valence.

De nombreux ouvrages situés sur les petits affluents et dont la franchissabilité n'a pas été déterminée apparaissent dans le ROE. Il s'agit pour la plupart de digues d'étangs implantés en travers des cours d'eau.

L'enjeu continuité est fort sur le cours de la Somme qui accueille une espèce grande migratrice, l'anguille. Sur l'ensemble du contexte, la restauration de la continuité piscicole est nécessaire pour les espèces repères et cibles (barbeau, hotu, truite, lote...) de ces cours d'eau qui peuvent effectuer de grandes migrations pour la recherche d'habitats favorables à leur reproduction et à leur croissance.

3. PEUPELEMENTS PISCICOLES ET ASTACICOLES

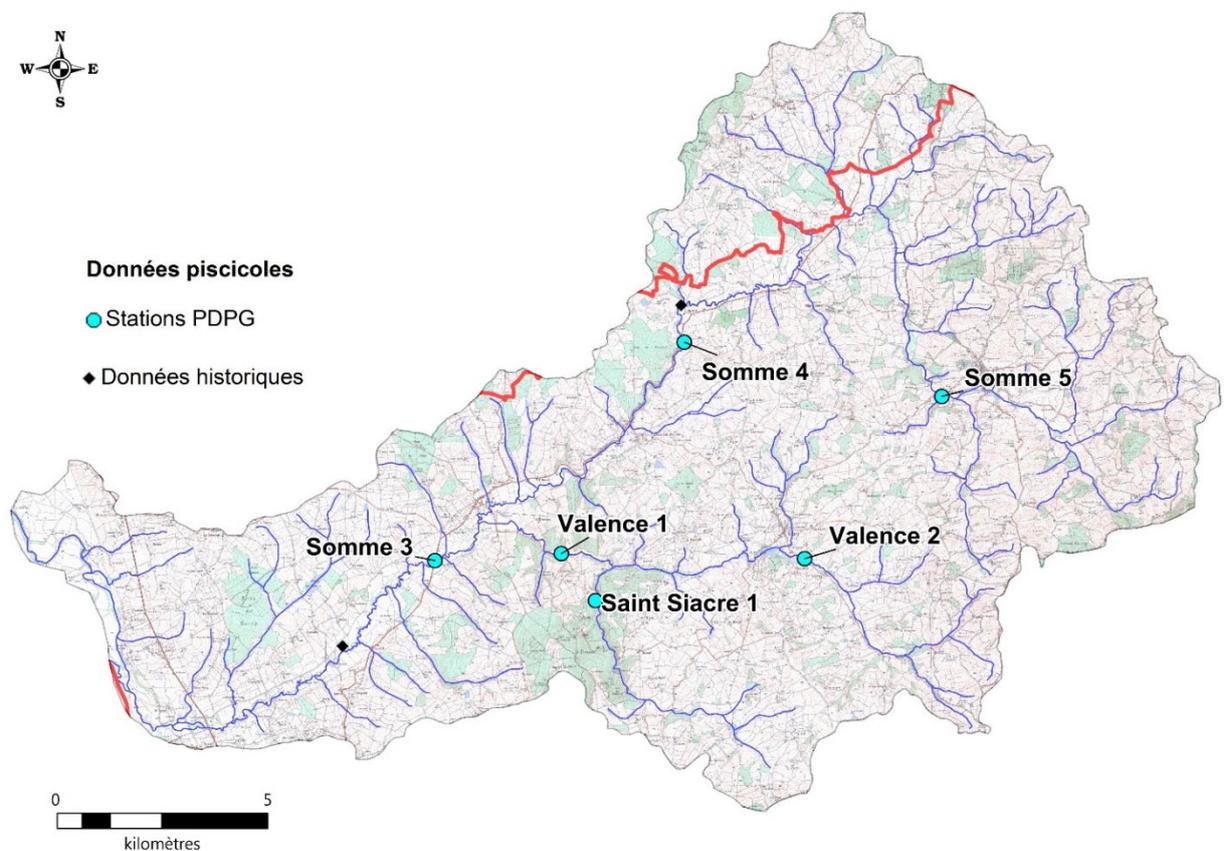
a. STATIONS DE SUIVI PISCICOLE :

Six stations de suivis piscicoles sont présentes sur le bassin de la Somme. Leurs caractéristiques sont récapitulées en Annexe 1.

Il s'agit de :

- 3 stations de suivis de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne,
- 2 stations suivies en 2008 dans le cadre du SDVP sur la Valence et le Saint-Siacre,
- 1 station inventoriée par la Fédération de Pêche en 2018 dans le cadre du PDPG sur la Somme à Issy-l'Evêque.

Il y a relativement peu de données sur ce bassin, jusqu'à présent, « orphelin » de structure de gestion des cours d'eau.



Carte 4 : Stations d'inventaires piscicoles récentes ou « historiques » sur le bassin de la Somme

b. LES PEUPELEMENTS PISCICOLES DU BASSIN DE LA SOMME :

Les espèces piscicoles présentes sur le bassin de la Somme sont récapitulées dans le Tableau 3 ci-après et classées par ordre d'occurrence. Les données piscicoles les plus anciennes utilisées pour le PDPG datent des inventaires réalisés dans le cadre du SDVP (2008). Afin d'avoir une vision globale des peuplements, les espèces observées sur le bassin lors des pêches antérieures (1989-2007) sont également recensées. Elles sont appelées « données historiques ».

Le bassin de la Somme compte 12 inventaires piscicoles « récents » répartis sur 6 stations.

30 espèces ont été recensées sur le bassin de la Somme. Le chevesne et le goujon sont contactés lors de tous les inventaires. Avec une occurrence supérieure à 80%, on retrouve la loche franche, le vairon, la lamproie de Planer, espèces caractéristiques de la zone à truite également attendues sur des milieux de type « Intermédiaire » et le gardon (espèces ubiquistes). Le chabot est peu présent avec une occurrence de 25%.

Concernant les cyprinidés rhéophiles, le spiralin, est retrouvé sur la majorité des stations. Le barbeau et le hotu ont des occurrences respectives de 58 et 42%. En revanche, la vandoise est peu échantillonnée (16,7%).

Le pseudorasbora est présent sur la plupart des stations.

Des espèces limnophiles comme l'ablette, le rotengle, la tanche, la bouvière, le carassin et la carpe sont présentes sur la majorité des stations. Seule la station du Saint-Siacre présente un caractère plus salmonicole avec la présence de la truite et du chabot.

La lote, espèce patrimoniale est contactée sur les stations du cours principal de la Somme.

Les carnassiers (brochet, silure et sandre) sont contactés sur la Somme à Maltat. Le crapet de roche, espèce introduite, présente dans le bassin de la Loire est également présente sur cette même station.

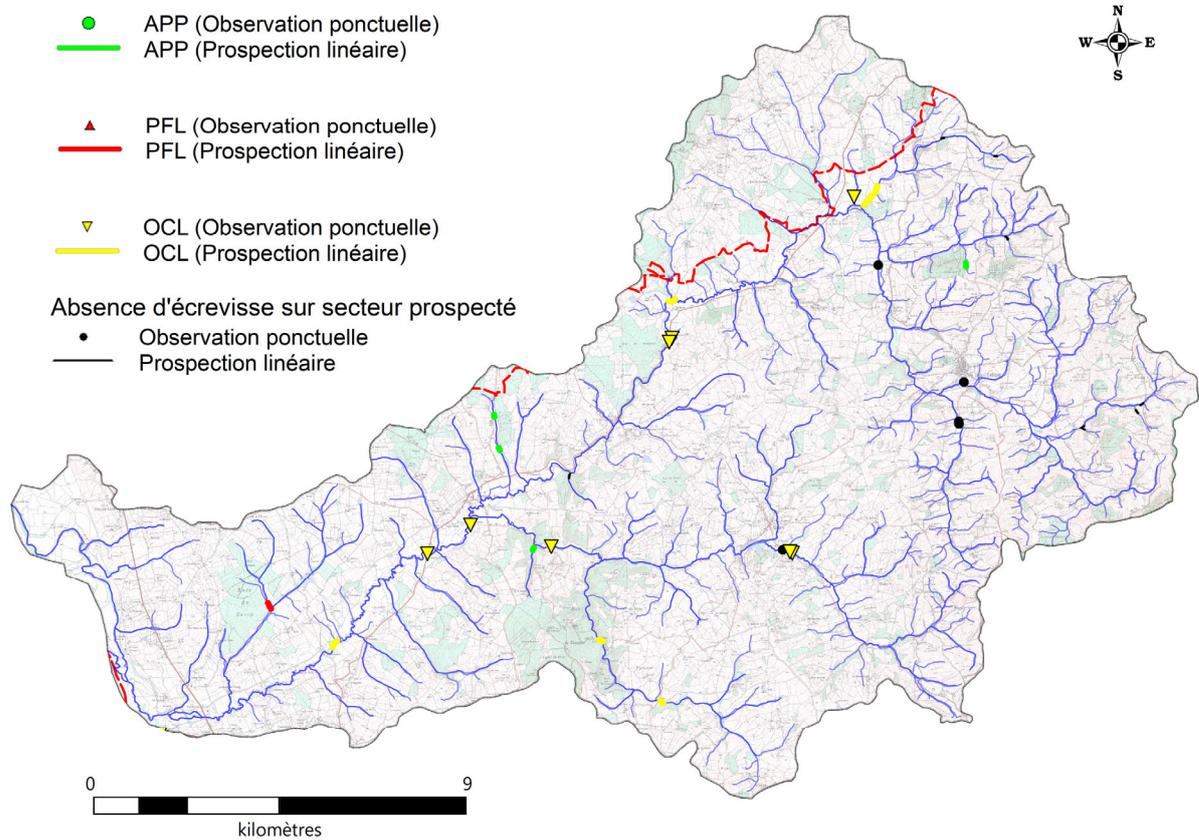
Tableau 3 : Occurrence de chaque espèce et présence historique sur les stations d'inventaires piscicoles du bassin de la Somme

	SOMME	
	Données Stations PDPG	Données historiques
Espèces	Occurrence (%)	Présence
CHE	100,0	X
GOU	100,0	X
LOF	91,7	X
VAI	91,7	X
GAR	83,3	X
LPP	83,3	X
SPI	75,0	X
PSR	66,7	
BAF	58,3	X
ABL	50,0	X
HOT	41,7	X
PER	41,7	X
BRO	33,3	
LOT	33,3	X
PES	33,3	X
ANG	25,0	X
CHA	25,0	
ROT	25,0	
BRB	16,7	
PCH	16,7	X
TAN	16,7	
TRF	16,7	X
VAN	16,7	X
BOU	8,3	
CAS	8,3	
CCO	8,3	
CDR	8,3	
SAN	8,3	
SIL	8,3	
BRE	0,0	x

*Signification des codes espèces en annexe 2

c. PEUPELEMENTS ASTACICOLES

La Carte 5 ci-après présente la localisation des différentes espèces d'écrevisses sur le bassin de la Somme en Saône-et-Loire. Ces données sont issues de l'Astabase du groupe écrevisse Bourguignon (mise à jour en 2019) qui recense les données « écrevisses » sur l'ensemble des cours d'eau de Bourgogne.



[Carte 5 : Répartition des populations d'écrevisses à pieds blancs \(APP\), écrevisses américaines \(OCL\) et écrevisses de Californie \(PFL\) sur le bassin de la Somme en Saône-et-Loire](#)

L'écrevisse à pieds blancs, espèce autochtone patrimoniale, est présente sur le contexte Somme. Elle est observée sur l'aval du bassin de la Valence et sur deux petits affluents de la Somme médiane et amont. Seules trois populations sont recensées. Des prospections complémentaires seraient nécessaires afin de mieux connaître leur répartition sur le bassin. D'autre part, les espèces exotiques envahissantes sont bien répandues. L'écrevisse américaine colonise déjà largement le bassin et est observée sur le cours aval et médian de la Somme et certains de ses affluents, le cours principal de la Valence et le Saint-Siacre. L'écrevisse de Californie est également présente sur le ruisseau du Bois de Serre situé à l'aval du bassin.

4. DIAGNOSTICS PISCICOLES ET FACTEURS LIMITANTS

Contexte	Vocation piscicole	Espèce(s) repère(s)	Espèce(s) cibles(s)
SOMME	Intermédiaire	Cyprinidés rhéophiles (VAI, SPI, BAF, HOT, VAN), TRF (Saint SIACRE)	ANG, APP, CHA, LPP, LOT

a. DIAGNOSTICS PISCICOLES

- **Indice Poisson Rivière (IPR) :**

Sur le contexte « Somme », l'amont du cours d'eau et ses affluents apparaissent perturbés contrairement au cours aval qui reste plus préservé. La note IPR est déclassée en premier lieu par un nombre trop important d'espèces et ensuite par une trop forte densité d'individus omnivores.

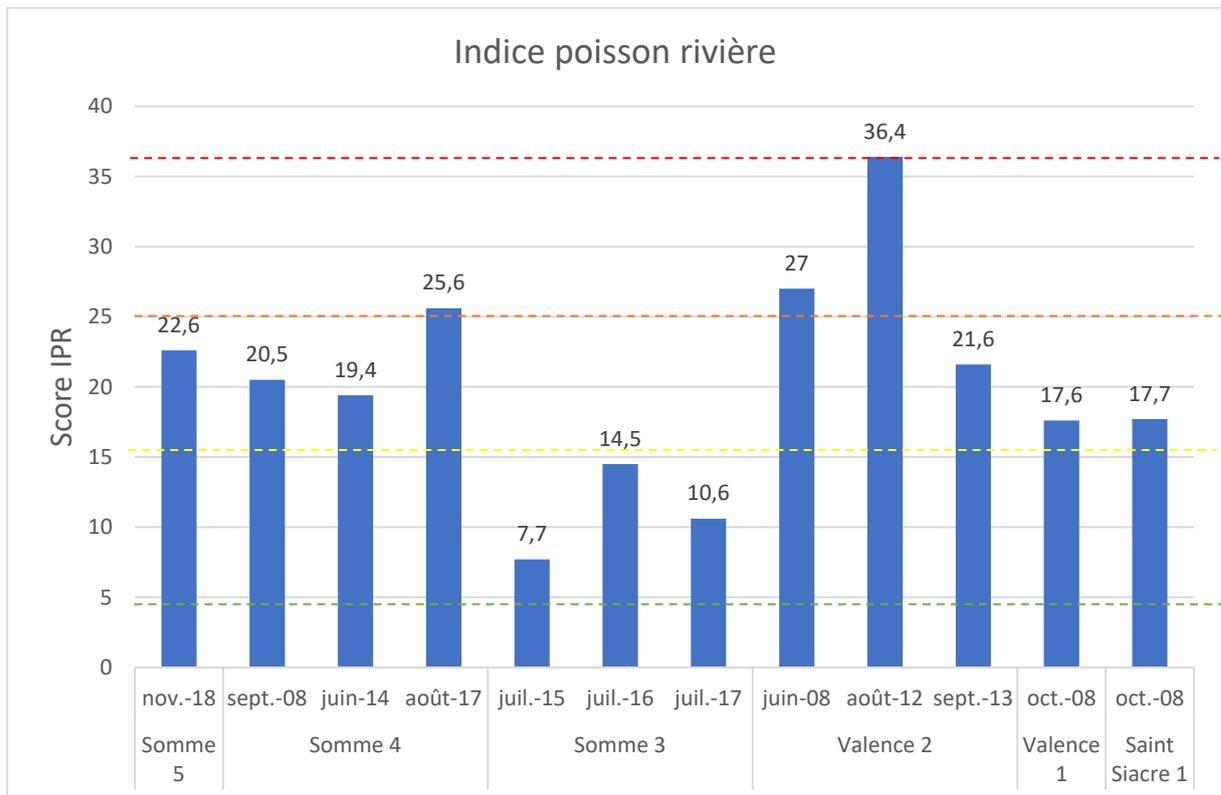


Figure 2 : Evolution de la qualité IPR sur les stations du contexte Somme entre 2008 et 2018

La Somme présente des notes IPR moyennes à médiocres sur la station amont. Plus en aval, la Somme à Maltat apparaît plus préservée et la qualité IPR est jugée bonne. La Valence et son affluent le Saint-Siacre sont de qualité moyenne à mauvaise. La Valence montre un déficit en espèces rhéophiles et le Saint-Siacre, une surabondance en espèces tolérantes notamment en lien avec une forte abondance de chevesnes.

- **Peuplements théoriques et réels selon la biotypologie de Verneaux :**

La Somme :

Sur la Somme à Issy-l'Évêque (Fig.3), les peuplements apparaissent perturbés. Le chabot et la truite sont absents. La lamproie de Planer est bien présente et trouve un substrat adapté. Les espèces lithophiles sont soit absentes, soit sous-représentées comme la loche franche. Le spirilin, le goujon et le chevesne, espèces ubiquistes et/ou thermophiles, dominent le peuplement et sont en

surabondance. Des espèces non attendues dans le peuplement et issues d'étangs sont contactées (perche, gardon, tanche, poisson-chat).

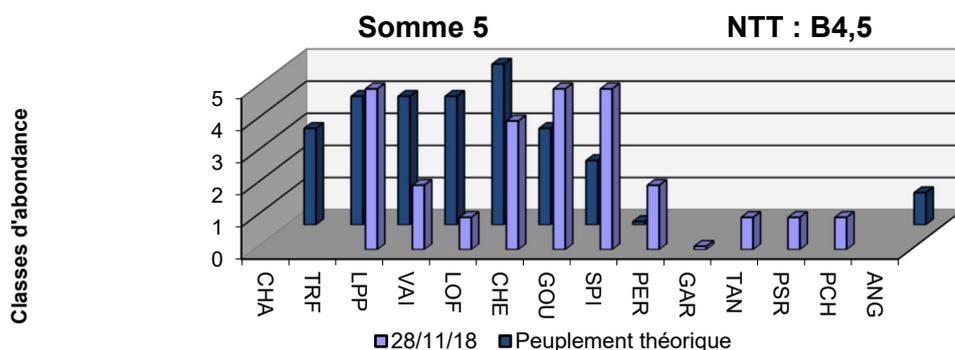


Figure 3 : Niveaux typologiques théoriques et réels de la Somme à Issy-l'Evêque en 2018

Le peuplement piscicole de la Somme à Cressy-sur-Somme (Fig.4) montre un dysfonctionnement du milieu. La truite est absente et ses espèces d'accompagnement (chabot, lamproie de Planer, vairon, loche franche) sont présentes en sous-abondance. Les cyprinidés rhéophiles (barbeau, hotu, spirin, chevesne et goujon) sont bien représentés. Néanmoins, les espèces les plus sensibles de ce groupe ont des abondances trop faibles (hotu, barbeau) ou sont absentes (vandoise). Des espèces de milieux lenticules et non attendues (rotengle, perche-soleil, pseudorasbora...) sont présentes.

Le brochet, espèce attendue en faible abondance, est capturé chaque année. On ne connaît toutefois pas son origine (reproduction naturelle ou échappé d'étangs).

La lote est présente en abondance moyenne en 2017 alors qu'elle était absente en 2014 et que seulement un individu avait été capturé en 2008.

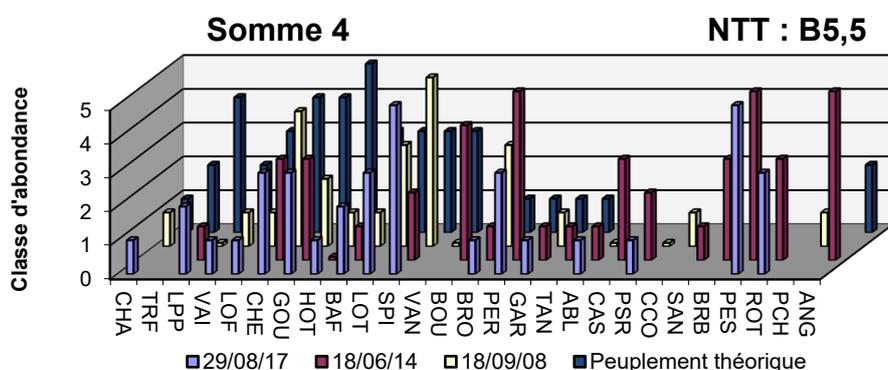


Figure 4 : Niveaux typologiques théoriques et réels de la Somme à Cressy-sur-Somme entre 2015 et 2017

Sur la Somme à Maltat (Fig.5), le peuplement piscicole est marqué par la sous-représentation de certaines espèces rhéophiles sensibles : le hotu est, selon les années, absent ou observé en sous-abondance, la truite n'est plus contactée depuis 2015 (1 individu contacté) et la vandoise n'est jamais capturée. Le barbeau est présent en abondance conforme en 2017.

La lote est présente également sur cette station en 2016 et 2017 en sous-abondance et un brochet est contacté en 2017.

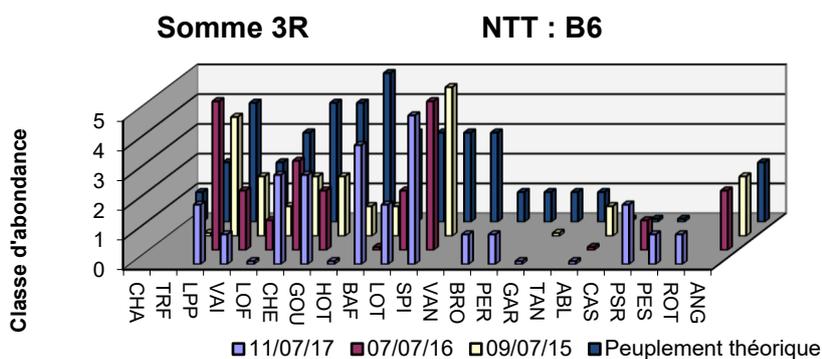


Figure 5 : Niveaux typologiques théoriques et réels de la Somme à Maltat entre 2015 et 2017

La Valence :

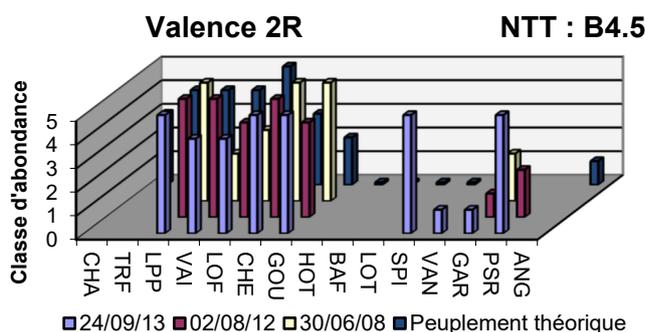


Figure 6 : Niveaux typologiques théoriques et réels de la Valence à Grury en 2008, 2012 et 2013

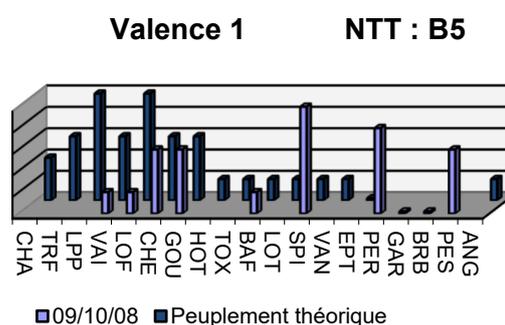


Figure 7 : Niveaux typologiques théoriques et réel de la Valence à Maltat en 2008

Sur la Valence à Grury (Fig.6), la truite est absente mais ses espèces d’accompagnement (lamproie de Planer, vairon, loche franche) sont bien représentées. Le chabot, pourtant présent sur le cours principal de la Somme et le Saint-Siacre est absent sur les stations de la Valence. Cette espèce tout comme la lamproie de Planer vit cachée dans les sédiments et est donc sensible au colmatage d’origine organique et minéral. La présence de la lamproie de Planer en forte abondance montre une certaine qualité des sédiments. Cette station apparaît cependant sensible à l’ensablement et est soumise au piétinement bovin.

Le goujon, espèce rhéophile et ubiquiste, domine largement le peuplement. Des espèces issues d’étangs (gardon, pseudorasbora) sont contactées.

Plus en aval, sur la Valence à Maltat (Fig.7), la truite, le chabot et la lamproie de Planer sont absents en 2008. Le vairon et la loche franche sont contactés en sous-abondance par rapport à ce qui est théoriquement attendu. Le chevesne domine la station. Il faut tout de même noter la présence de nombreuses espèces issues d’étangs (perche, gardon, brème).

Le barbeau, cyprinidé rhéophile, est bien présent et conforme au peuplement attendu. Le hotu et la vandoise sont cependant absents. La lote n’est pas contactée sur la Valence.

Le Saint-Siacre :

Sur le Saint-Siacre à Maltat en 2008 (Fig.8), des juvéniles de truites sont observés. La station paraît donc favorable à la reproduction de l’espèce. Elle reste cependant en sous-abondance par rapport au peuplement théoriquement attendu en l’absence de perturbation. Le chabot est présent sur la station mais la lamproie de Planer n’est pas contactée. La loche franche est en sous-abondance et le chevesne, espèce ubiquiste et tolérante, domine très largement la station ce qui met en avant une dégradation du milieu.

Cette station du Saint-Siacre située à l'aval du cours apparaît plus préservée que le secteur amont impacté par le piétinement bovin notamment et des actions de recalibrage du lit. La pente est également plus forte.

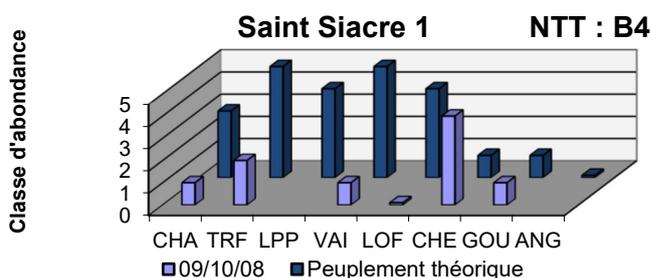


Figure 8 : Niveaux typologiques théoriques et réels du Saint Siacre à Maltat en 2008

b. SYNTHESE ET FACTEURS LIMITANTS

• Synthèse de l'état des peuplements piscicoles :

Très perturbé	<p>Les peuplements piscicoles de la Somme sont caractérisés par des espèces typiques de la zone intermédiaire. Les cyprinidés rhéophiles repères souvent en sous-abondance (barbeau, hotu, vandoise) restent assez bien représentés en aval de Cressy-sur-Somme. La truite est globalement absente du bassin mais cependant observée sur certains secteurs (bassin de la Valence). Concernant les espèces cibles, la lamproie de Planer est bien représentée sur la Valence à Grury et la Somme. Le chabot, en revanche, est souvent absent des inventaires. La lote, espèce patrimoniale, est bien implantée dans le bassin (notamment à l'aval de la Somme). De nombreuses espèces issues d'étangs sont contactées.</p>
---------------	---

• Synthèse de l'état du milieu :

Compartiments	DIAGNOSTICS	IMPACTS SUR (LES)L'ESPECE(S) REPERE(S)	
	Détails	R*	A*
HYDROLOGIE	- Impactée par la présence d'étangs, le drainage sur les affluents et l'assèchement des zones humides.	FAIBLE	MODERE
PHYSICO-CHEMIE	- Pollution au phosphore total sur la somme à Cressy-sur-Somme. - Pollution organique sur la Somme à Maltat, la Valence et le ruisseau de Barnaud. - Impact de l'élevage et des étangs.	MODERE	MODERE
THERMIE	- Régime thermique perturbé en raison de l'absence de végétation et la présence de plan d'eau.	FAIBLE	FORT
MORPHOLOGIE	- Affluents recalibrés (ex : Valence). - Qualité morphologique impactée par le piétinement fort et l'absence de ripisylve. - Cours d'eau sableux en particulier en amont de Cressy-sur-Somme. - Colmatage fort. - Plus préservé entre Cressy-sur-Somme et Maltat.	FORT	FORT
CONTINUITE	- Peu d'obstacles sur les principaux cours d'eau du contexte. - Surtout cloisonné à l'aval de la Somme (anciens moulins). - Nombreux plans d'eau en travers des cours d'eau. - Enjeu « grands migrateurs » (Anguille).	MODERE	FORT

*R : Recrutement ; A : Accueil

• Etat fonctionnel du contexte : Très perturbé

BIBLIOGRAPHIE

FDPPMA71, 2009. Schéma Départemental à Vocation Piscicole de Saône-et-Loire.

Groupe Ecrevisses Bourguignon. ASTABASE 2019. Base de données.

Site internet :

Naiades – Données sur la qualité des eaux de surface – Accès aux données – Température :

<http://www.naiades.eaufrance.fr/acces-donnees#/temperature>

ANNEXES

ANNEXE 1 : Stations d'inventaires piscicoles réalisés entre 2008 et 2018 sur le contexte Somme (Sources : FDPMA71, AFB, AELB)

Somme									
Id_Secteur	Id_Inventaire	Date	Objet_peche	Lambert93_X_Aval	Lambert93_Y_Aval	Surface_BV (km ²)	Distance_source (km)	Pente_moy (p1000)	Altitude (m)
Somme 5	Somme 5 18	28/11/2018	PDPG	773476	6622967	36,4	6	4	298
Somme 4	Somme 4R 17	29/08/2017	RCS	767395	6624310	36,8	21,6	5,3	261
	Somme 4R 14	18/06/2014		767395	6624310	36,8	21,6	5,3	261
	Somme 4 08	18/09/2008		767330,5	6624216	36	20	5,3	259
Somme 3	Somme 3R 17	11/07/2017	RCS	761455,13	6619129	197	31,2	1,5	229
	Somme 3R 16	07/07/2016		761455,13	6619129	197	31,2	1,5	229
	Somme 3R 15	09/07/2015		761455,13	6619129	197	31,2	1,5	229
Valence 2	Valence 2R 13	24/09/2013	RCA	770199	6619104	20,5	6,6	3,2	280
	Valence 2R 12	02/08/2012	RCO	770215	6619102	19,6	6,7	3,2	280
	Valence 2 08	30/06/2008		770194,7	6619098	19,6	6,7	3,2	280
Valence 1	Valence 1 08	09/10/2008	SDVP	764444,8	6619273	64,16	13	2	240
Saint Siacre 1	Saint Siacre 1 08	09/10/2008	SDVP	765243,6	6618144	18,4	7	10	253

ANNEXE 2 : Signification des codes espèces

Nom Espèce	Nom Latin	Code
Able de Heckel	<i>Leucaspis delineatus</i>	ABH
Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>	ABL
Anguille européenne	<i>Anguilla anguilla</i>	ANG
Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	BAF
Blageon	<i>Leuciscus souffia</i>	BLN
Bouvière	<i>Rhodeus sericeus</i>	BOU
Brème Bordelière	<i>Blicca bjoerkna</i>	BRB
Brème commune	<i>Abramis brama</i>	BRE
Brochet	<i>Esox lucius</i>	BRO
Carassin Doré	<i>Carassius auratus</i>	CAA
Carassin argenté	<i>Carassius gibelio</i>	CAG
Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	CCO
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	CHA
Chevesne	<i>Leuciscus cephalus</i>	CHE
Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	EPI
Epinochette	<i>Pungitius pungitius</i>	EPT
Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	GAR
Goujon	<i>Gobio gobio</i>	GOU
Grémille	<i>Gymnocephalus cernuus</i>	GRE
Hotu	<i>Chondrostoma nasus</i>	HOT
Ide mélanote	<i>Leuciscus idus</i>	IDE
Lamproie de Planer	<i>Lampetra Planeri</i>	LPP
Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>	LOF
Lote	<i>Lota lota</i>	LOT
Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	PER
Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	PES
Poisson Chat	<i>Ameiurus melas</i>	PCH
Pseudorasbora	<i>Pseudorasbora parva</i>	PSR
Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	ROT
Sandre	<i>Stizostedion lucioperca</i>	SAN
Saumon Atlantique	<i>Salmo salar</i>	SAT
Silure	<i>Silurus glanis</i>	SIL
Spirlin	<i>Alburnoides bipunctatus</i>	SPI
Tanche	<i>Tinca tinca</i>	TAN
Toxostome	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	TOX
Truite fario	<i>Salmo trutta fario</i>	TRF
Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>	VAI
Vandoise rostrée / Vandoise commune	<i>Leuciscus burdigalensis / Leuciscus leuciscus</i>	VAN*

*Espèces non différenciées lors des inventaires